



57^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS
Centre des congrès Saint-Hyacinthe – du 24 au 26 novembre 2021

Rapport du comité du Fonds de grève

Le comité a vérifié et analysé les rapports financiers de l'administration du Fonds de grève du District 5 pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021. Ces rapports, dont le bilan, l'état des résultats et les placements se retrouvent aux pages 6 et 7 du rapport d'activités.

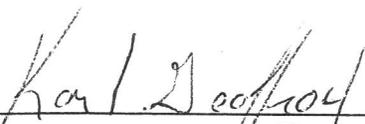
Au cours de l'année de référence, huit sections locales ont été en grève et/ou en lockout et 2420 membres ont reçu des bénéfiques totalisant 1 456 900\$.

Conformément à la résolution adoptée en 1980, le coût d'affiliation au Fonds de grève du District 5 est calculé à partir de la cotisation moyenne de l'année précédente. Pour la période visée, la cotisation moyenne étant de 55.53 \$, au 1^{er} janvier 2022, le coût sera de 2,23 \$ (formulaire ci-joint).

Quant au membership, cette année le nombre moyen de membres qui ont contribué au Fonds de grève du District 5 était de 31 573 comparativement à 31 166 de l'an dernier.

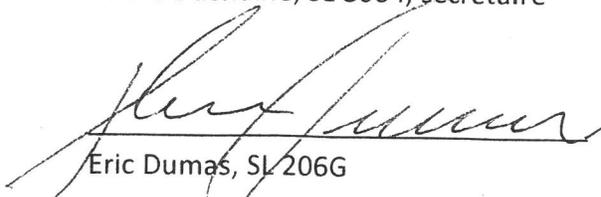
Les membres du comité ont pris connaissance de la Politique de placement définitive. De plus, ils ont participé à la présentation de M. Benoît Arsenault de l'Industrielle Alliance. Cette année, le rendement net de ce placement a été de 6.53% comparativement à 6.46% l'an dernier.

Finalement, le comité du Fonds de grève recommande l'adoption des rapports tels que présentés.


Karl Geoffroy, SL 9599, président


Marc Duchaine, SL 8664, secrétaire


Hugo Landry, SL 9399


Eric Dumas, SL 206G

FORMULAIRE D'AFFILIATIONS

Section locale _____

Date _____

Étant dûment autorisés par une assemblée de notre section locale tenue le :

Date de l'assemblée: _____

nous autorisons le secrétaire-trésorier international à déduire de notre part des cotisations syndicales, les montants ci-dessous et à les remettre à la **caisse des affiliations** du District 5. Cette autorisation est révoicable en tout temps.

Cochez la case
appropriée SVP

AFFILIATION

Fonds de grève

4 % de la cotisation syndicale moyenne
de l'année précédente du District 5,
par membre par mois

2,23 \$

↓

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

par membre par mois

1,56 \$

Caisse canadienne d'éducation

1 % du montant total des cotisations syndicales
remises par notre section locale

Signature du président

Signature du secrétaire-financier

Signature du trésorier

À compléter, signer et retourner à :

Dominic Lemieux, directeur

Syndicat des Métallos

565, boulevard Crémazie Est, bureau 5100, Montréal (Québec) H2M 2V8

(En vigueur au 1^{er} janvier 2022)